

## Procès verbal du conseil, en date du mercredi 20 septembre 2023, début de séance 20h

Nombre de conseillers:

En exercice 15

Présents 14

Votants 15

Présents : Monsieur le Maire Grannec G; Lenocher Y ; Hemon F ; Sitruck JC ; Demannez V ; Danibo C ; Brulé G, Pailleux C ; Charles P ; Fribourg P ; Peyre JJ ; Olszer N ; Le Brech G ; Cahet L.

Absents excusés : Leray L (pouvoir de vote donné à Grannec G)

Secrétaire de séance : Danibo C

Le quorum est atteint avec la présence d'au moins 8 conseillers.

### **Subvention aux associations**

Demande de subvention association Grouiad 650€

Adhésion au Souvenir Français 100€

Voté à l'unanimité

### **Ajout des noms de 6 Brandivyens sur le monument aux morts**

6 Brandivyens morts pour la France ont été identifiés. Proposition d'inscrire leur nom sur le monument.

Coût du projet: 363€(650€ -40%de subvention)

le 11/11/2023 100 ans du monument aux morts de Brandivy

Voté à l'unanimité

## **Assujettissement à la TVA pour la MAM**

Montant que la mairie pourrait récupérer 105K€

Voté à l'unanimité

## **Commande de la cuisine pour la MAM**

Projet de cuisine validé par Mobalpa  
Avis favorable.

14 Pour

1 Abstention

## **Acquisition d'une maison dans le centre bourg**

Une maison à vendre dans le bourg a été identifiée comme un bon potentiel pour un projet de commerce (restaurant ou épicerie)  
Une offre a été proposée à 149,7k€ FAI (contre 182k€)  
De nombreux travaux à prévoir, ce qui laisse le temps de valider des porteurs de projet.

Un habitant a déjà visité la maison pour un projet pizzeria  
Les habitants ont été sollicités pour une épicerie, réponses à ce jour 114.

21 bénévoles identifiés pour un projet épicerie

Voté à l'unanimité

## **Convention d'adhésion aux assurance risques statutaires CDG 56**

Rappel : la commune n'est plus assurée en cas  
d'accident/congé/maladie

Rupture unilatérale du contrat par Groupama, au  
31/12/202

Suite à des devis effectués ailleurs par l'équipe finance, il a été conclu que l'offre du CDG56 était pertinente. Contrat sur 4 ans.

Voté à l'unanimité

## **Renouvellement de la convention médecine du travail CDG 56**

Groupama 1,28 %

CDG 56 0,99 %

Voté à l'unanimité

## **Décision modificative du budget**

Certains comptes n'ont pas été alimentés suffisamment lors du vote du Budget Communal.

Le compte dépenses exceptionnelles qui est utilisé pour la prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques par la

Mairie : abondement de 300€

Le compte : abondement de 3000€

Les recettes seront modifiées de 3300€ dans le compte des droits de mutation

Voté à l'unanimité

## **Mise à disposition gratuite d'anciennes toilettes publiques**

Anciennes toilettes publiques non utilisées, prédisposées comme local. Une convention sera rédigée, l'AML a validé son assurance.

Voté à l'unanimité

## **Adoption de la nomenclature budgétaire M57**

Une nouvelle nomenclature budgétaire doit être adoptée au 1er janvier 2024 dans notre commune.

14 Pour

1 Abstention

## **Contrat de cyber-accompagnement avec Megalis**

Megalis Bretagne accompagne gratuitement les collectivités sur la cybersécurité en proposant divers actions :

\*Formation de sensibilisation des élus et agents

\*Diagnostic de vulnérabilité

\*Campagne de phishing

Voté à l'unanimité

## **Modification du montant maximum des cadeaux**

Le montant maximum des cadeaux, quelle que soit l'occasion, est de 100€. La loi permet de monter jusqu'à 450€.

Voté à l'unanimité

## **Informations diverses**

\*Proposition de visite à Brandivy de Hameaux légers le 02/11

\*Visite St-André des Eaux

\*Booster réunion de commission

\*Brandivyens à leur compte : voir pour un forum ?

\*Réunion CAUE 5/10